



# Rapport d'activités Juin 2014

## Sommaire

Points principaux .....	1
1 Relations extérieures .....	2
2 Investigations.....	2
3 Opérations .....	2
4 Département juridique .....	3
5 Média .....	3
6 Conclusion .....	3

## Points principaux

- Arrestations d'un trafiquant de chimpanzé.
- Enquête et identification d'un réseau de trafic d'ivoire.

## 1 Relations extérieures

- En vue d'établir ou de maintenir les relations avec les partenaires et autorités ainsi que dans le but d'assurer le suivi des dossiers, des rencontres ont eu lieu avec:
  1. Le directeur général de l'Office Guinéenne de Parcs et réserves;
  2. Le point focal de la convention CITES;
  3. Le substitut du procureur de la république du tribunal de 1ere instance de Kaloum
  4. Les autorités administratives, judiciaires et environnementales de la région administratives de Kankan.

## 2 Investigations

- Quelques trafiquants de grande envergure ont été repérés; des missions d'investigation ont été planifiées sur le trafic d'ivoire, des oiseaux et ont été réalisées à Conakry et le trafic de chimpanzé à Kankan;

## 3 Opérations

- **l'interpellation de M. Lancinet Kamissoko qui détenait un bébé chimpanzé dans son village à Toukouno :**

Grace aux informations fournies par Centre de Conservation des Chimpanzé (Faranah), le Ministère de l'Environnement a été appuyé par Galf pour procéder à l'interpellation de M. Lancinet Kamissoko qui détenait un bébé chimpanzé dans son village à Tokuno. Le lundi 23 juin, il a été arrêté par la gendarmerie régionale de Kankan en flagrant délit de détention de l'animal. Le 24 juin, le procureur près le tribunal de première instance de Kankan a décerné mandat de dépôt contre le prévenu.



## 4 Département juridique

- Après l'interpellation de M. Lancinet Kamissoko en flagrant délit de détention et de tentative de vente d'un bébé chimpanzé, il s'en est suivi une suivi juridique rigoureuse qui a abouti au décernement du mandat d'arrêt contre Kamissoko qui sera en détention à la prison civile de Kankan en attendant son jugement prévu le 02 juillet 2014
- **Concernant l'affaire Ousmane Diallo:**  
Visites de prison régulières à la maison centrale de Conakry en attendant le délibéré de son jugement.

## 5 Média

- Production de 6 pièces médiatiques dans la presse en ligne guinéenne sur l'opération d'arrestations du trafiquant de chimpanzé à Kankan dans les médias guinéens et étrangers.
- Participation à une émission radio privée.

Liens presses internet :

<http://guineediversite.com/contenu.php?ref=1030>

<http://aminata.com/arrestation-dun-trafiquant-de-chimpanzes-par-le-ministere-en-charge-de-lenvironnement-appuye-par-le-projet-galf/>

<http://mosaiqueguinee.com/index.php/actu/politique/2006-lutte-contre-la-criminalite-faunique-un-autre-coup-de-filet-reussi-du-ministere-en-charge-de-l-environnement-appuye-par-le-projet-galf>

Extraits de la presse internet :

### 27/06/2014 Lutte contre la criminalité faunique : un autre coup de filet réussi du Ministère en charge de l'environnement appuyé par le projet GALF

Publié:



Lundi 23 juin, lors d'une opération du Ministère en charge de l'Environnement et des Eaux et Forêts appuyé par le projet GALF (Guinée-Application de la loi faunique) et des autorités locales, Lancinet KAMISOKO a été arrêté à Tokonou, une sous-préfecture de Kankan située à 120 KM du centre ville en périphérie du Parc National du Haut Niger en flagrant délit de détention et tentative de vente d'un chimpanzé. Mis sous mandat de dépôt le lendemain, son procès commencera Mercredi prochain, 02 juin au Tribunal de Première Instance de Kankan. Il faut souligner l'efficacité et la collaboration du Procureur de la République de Kankan, Abdoulaye Sampou qui est actuellement en charge du dossier de même que la gendarmerie départementale de Kankan et du point focal national de lutte contre la criminalité faunique au près du ministère de l'environnement. Ce dernier a fait le déplacement pour participer en personne à l'opération d'arrestation de ce présumé délinquant faunique. Cela dénote l'engagement des autorités en charge de l'Environnement et des Eaux et Forêts

à finir avec le braconnage et le trafic de faune qui a terni l'image du pays au niveau international (Sanction de la Guinée par la CITES). L'enquête du GALF a montré qu'il s'agit d'un grand braconnier impliqué dans la chasse et le commerce de chimpanzés depuis des années. Bien connu, il faisait son business devant les autorités locales que ce soit de l'Environnement, administrative de même

You are here: [Home](#) / [Politique](#) / [Arrestation d'un trafiquant de chimpanzés par le Ministère en charge de l'Environnement appuyé par le projet GALF](#)

### Arrestation d'un trafiquant de chimpanzés par le Ministère en charge de l'environnement appuyé par le projet GALF

jun 27, 2014

Lundi 23 juin dernier, Lancinet KAMISOKO a été arrêté à Tokonou, une sous-préfecture de Kankan située à 120 km du centre ville en périphérie du Parc National du Haut Niger. Il est accusé de détention et tentative de vente d'un chimpanzé. C'est une opération menée par le Ministère en charge de l'Environnement et des Eaux et Forêts appuyé par le projet GALF (Guinée-Application de la loi faunique) et des autorités locales.

Mis sous mandat de dépôt le lendemain, son procès commencera Mercredi prochain, 02 juin au Tribunal de Première Instance de Kankan. Il faut souligner l'efficacité et la collaboration du Procureur de la République de Kankan, Abdoulaye Sampou qui est actuellement en charge du dossier de même que la gendarmerie départementale de Kankan et du point focal national de lutte contre la criminalité faunique au près du ministère de l'environnement.

Ce dernier a fait le déplacement pour participer en personne à l'opération d'arrestation de ce présumé délinquant faunique. Cela dénote l'engagement des autorités en charge de l'Environnement et des Eaux et Forêts à finir avec le braconnage et le trafic de faune qui a terni l'image du pays au niveau international (Sanction de la Guinée par la CITES).

L'enquête du GALF a montré qu'il s'agit d'un grand braconnier impliqué dans la chasse et le commerce de chimpanzés depuis des années. Bien connu, il faisait son business devant les autorités locales que ce soit de l'Environnement, administrative de même que sécuritaire, fournissant même des chimpanzés à ses clients dans d'autres régions du pays.

Le Parc National du Haut Niger est une source de chimpanzés pour les trafiquants de grande envergure, comme Ousmane Diallo, qui volent des chimpanzés de leur habitat naturels pour alimenter le trafic international de grands singes vivants en violation de la loi nationale et des conventions internationales en vigueur, notamment la CITES. Il existe

**FAUNE TRAFIC**

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE FAUNIQUE EN GUINEE

UN AUTRE COUP DE FILET REUSSI DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES EAUX ET FORÊTS  
APPUYÉ PAR LE PROJET GALF!

**C**e lundi 23 juin 2014, lors d'une opération du Ministère en charge de l'Environnement et des Eaux et Forêts appuyé par le projet GALF (Guinée-Application de la loi faunique) et des autorités locales, M. Lancinet KAMISOKO a été arrêté en flagrant délit de détention et de tentative de vente d'un chimpanzé à Tokonou, une sous préfecture située quelque à 120 KM du centre ville de la ville de Kankan en périphérie du Parc National du Haut Niger.

Mis sous mandat de dépôt le lendemain, son procès a immédiatement commencé le Mercredi 02 juillet au Tribunal de Première Instance de Kankan. Dans cette opération, il faut souligner l'efficacité de toutes l'équipe et la collaboration du Procureur de la République de Kankan,



M. Abdoulaye Sampou qui est actuellement en charge du dossier de même que la Gendarmerie départementale de Kankan et le point focal national de lutte contre la criminalité faunique au près du Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts. Ce dernier a fait le déplacement pour participer en personne à l'opération d'arrestation de ce présumé délinquant faunique. Cela dénote une fois de plus,

l'engagement des autorités guinéennes en charge de l'Environnement et des Eaux et Forêts à en finir une fois pour toutes avec le braconnage et le trafic de faune qui a terni l'image de marque du pays au niveau international (Sanction de la Guinée par la CITES en fait foi).

L'enquête du GALF a montré qu'il s'agit bien d'un grand braconnier reconnu par sa réputation dans la région de Kankan et qui serait impliqué dans la chasse et le commerce des chimpanzés depuis des années.

Il faisait son business devant les autorités locales Environnementales, administratives de écrite, fournissant même des chimpanzés à ses clients dans d'autres régions du pays. Le Parc National du Haut Niger est une source de

chimpanzés pour les trafiquants de grande envergure, comme Ousmane Diallo, qui volent des chimpanzés de leur habitat naturels pour alimenter le trafic international de grands singes vivants en violation de la loi nationale et des conventions internationales en vigueur, notamment la CITES.

Il existe des liens entre ces grands braconniers comme



M. Kamisoko et ces dealers internationaux à travers le monde. Il faut dire que l'Etat Guinéen déploie actuellement d'énormes efforts pour lutter contre ce qu'on qualifie de "la délinquance Environnementale" en général et celle faunique en particulier.

C'est d'ailleurs l'une des raisons de la création du corps des conservateurs de la nature bien que ce corps peine à être opérationnel sur le terrain avec très souvent de conflit de compétence entre ces gardes forestiers et les agents de la Gendarmerie Nationale pour des raisons de ressemblance de tenue.

Nous y reviendrons  
Deba BARRY, du Projet GALF

## 6 Conclusion

Le mois de juin est marqué par l'opération d'arrestation d'un trafiquant de chimpanzé en flagrant délit de détention et de tentative de vente d'un bébé chimpanzé.

La collaboration entre le projet GALF et les autorités ainsi que les autres partenaires de l'application de la loi au niveau est toujours aussi forte et productive.

